Image not found or type unknown

Licenciement économique: différences avec le "classique"

Par **PIERRE ETIENNE**, le **18/01/2011** à **22:15**

Bonjour,
Serait-il possible, je vous prie, de connaître les différences éventuelles entre un licenciement économique (hors CRP) et un licenciement "classique", au niveau indemnisations ASSEDIC et durée éventuelle de celles-ci? Le licenciement économique est intervenu, pour mon cas, à plus de 57 ans et demi, après 4 mois et 19 jours de travail dans l'entreprise, en août 2008.
D'avance je vous remercie et vous prie d'agréer mes salutations.
Pierre-Etienne Girard.

Par **P.M.**, le **18/01/2011** à **22:52**

Bonjour,
Sauf erreur de ma part, c'est la même indemnisation et la même durée...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés